

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 30

Artikel: "Les Hôtels de la Suisse"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 6.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (8 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abonniert:
Fr. 6.— (Mk. 4.—) jährlich.
Verlagsmitglieder
erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts. per 10spaltige Petit-
selle oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechendes Rabatt.
Verlagsmitglieder
besahlen die Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'étranger:
Envol sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annonces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

6. Jahrgang

6^{me} ANNÉE

Organ und Eigentum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Mitglieder-Aufnahmen.

Admissions.

Herr Fred. Vogel, als Gerant des Hôtel de la
Gare & Terminus in Freiburg. 50
Herr August Starkemann, Gerant des Hotel
und Kurhaus Schonberg in Freiburg 50

Berichtigung. Bei den in No. 28 publizierten
Mitglieder-Aufnahmen soll es heissen:
Frau Hirt-Wyss, Hotel Bellevue, Magglingen, mit
90 Fremdenbetten, statt 50.

Exposition nationale, Genève.

Avec l'autorisation du Comité de la Société et
avec la permission du Comité central de l'Expo-
sition nationale, nous avons fait exécuter par M.
E. Pricam à Genève des photographies du

Pavillon de l'Industrie hôtelière

et de ses installations intérieures

dans une grandeur de 35x40 cm. montées.

Nous recommandons celles-ci à nos lecteurs
comme souvenir de l'Exposition et nous chargeons
avec plaisir de l'exécution de commandes aux prix
modérés ci-dessous:

Vue générale du Palais et Parc des Beaux-Arts (re-
présentant en même temps le Pavillon de l'Indus-
trie hôtelière et sa situation) Fr. 4.—
Le Pavillon (Vue de devant) „ 3.—
(Vue de derrière) „ 3.—
Vestibule, Salle à manger, Taverne moyen-
âge, Cuisine, Salle de banquet (1^{ère}
étage), Corridor, Salon, Chambre à
coucher, Salle de statistique et Salle
des machines Fr. 2.—
chaque
Les commandes seront exécutées 10 jours après
leur reçu et sont à adresser à la

Rédaction de l'„Hôtel-Revue“.

Landes-Ausstellung Genf.

Mit Genehmigung des Vereins-Vorstandes und mit
Bewilligung des Centralkomitees der Landes-Aus-
stellung haben wir vom

Pavillon der Hotel-Industrie

und dessen inneren Räumlichkeiten

durch Herrn E. Pricam in Genf Photographien auf-
nehmen lassen in der Grösse von 35x40 cm. in
aufgezogenem Zustand.

Wir empfehlen dieselben unseren Lesern zur
Erinnerung an die Ausstellung und nehmen hiefür
gerne Bestellungen entgegen zu folgenden äusserst
billigen Preisen:

Generalansicht des Palastes und Parkes der Schönen
Künste (gleichzeitig den Hotelpavillon und dessen
Lage veranschaulichend) Fr. 4.—
Pavillon der Hotel-Industrie (Vorderansicht)
(Hinteransicht) je „ 3.—
Vestibul, Speisesaal, mittelalterliche Wein-
stube, Küche, Bankettsaal (1. Stock),
Korridor, Salon, Schlafzimmer, Saal der
Statistik und Maschinen je „ 2.—
Die Bestellungen werden jeweilen 10 Tage nach
Empfang ausgeführt und sind solche zu richten an die

Redaktion der „Hôtel-Revue“.

„Les Hôtels de la Suisse.“

Nous avons eu récemment l'occasion de reproduire
ici les comptes-rendus d'un certain nombre de journaux
suisses et étrangers sur notre livre „Les Hôtels de la
Suisse“, articles qui tous étaient favorables; néanmoins
il serait peu sensé d'en inférer que l'œuvre a d'emblée
atteint un tel degré de perfection qu'elle ne mérite aucun
reproche et n'est susceptible d'aucune amélioration.
Aussi avons-nous été agréablement surpris de voir
qu'un important journal anglais s'est donné la peine
de rechercher et de signaler les défauts de ce volume.
Du choc des idées jaillit en effet la lumière et cette
lumière nous sera précieuse pour parachever l'œuvre
entreprise. Provoquer la critique, tel fut notre but
lorsque nous adressâmes des exemplaires du livre
aux rédactions de plus de mille gazettes des cinq
parties du monde.

„The Queen“, un journal très répandu dans le
monde fashionable des filles d'Albion, écrit ce qui
suit dans son numéro du 11 juin:

„Quand j'ai vu le „Guide des touristes“ publié
par la Société Suisse des Hôteliars, je me suis dit:
„Voilà ce qui nous manquait depuis longtemps“. Un
opuscule du prix modique de 50 cts., contenant les
vignettes et les noms de 400 hôtels, leurs prix et
une foule de détails intéressants; j'avais tous motifs
de me réjouir et étais heureux de posséder un pareil
trésor. Mais quelques heures plus tard, c'est-à-dire
après avoir cherché la valeur pratique du livre, toute
ma joie s'était évanouie, car ces 400 hôtels se re-
crutent pour un très petit nombre seulement parmi
les principaux. Les plus importants n'y figurent pas
avec leurs prix, etc.“ Ballaigues et ses 5 hôtels n'est
représenté que par un seul avec ses prix, Château
d'Oex et ses 10 hôtels, par un seul également. Com-
ment établir une comparaison des prix et conditions?
Des 21 hôtels d'Einsiedeln un seul publie ses prix.
Pour Lucerne, la proportion est encore moindre, de
ses 52 hôtels et pensions, 16 seulement publient
leurs prix. Et quels hôtels? Le „Schweizerhof“, le
„Luzernerhof“, le „National“, bref tous les établis-
sements dont nous aimerions connaître les prix, brillent
par leur absence.“

La première partie du livre traite des rapports
entre hôtelier et voyageur et ces considérations con-
stituent un brillant plaidoyer en faveur des droits
des hôteliers; elles sont dues à la plume de M. Guyer-
Freuler de Zurich. L'exposé des diverses questions
ne vise malheureusement qu'à sauvegarder les inté-
rêts de l'hôtelier et le voyageur ne dispose d'aucun
moyen pour faire valoir ses droits vis-à-vis de l'hô-
telier.“ On ne saurait contester la haute valeur des

1) Note de la Rédaction. Puisque, selon vous, le livre ne
contient aucun des plus grands hôtels, dans quelle caté-
gorie placez-vous les suivants, pris au hasard dans le
volume?: Schweizerhof Neuhausen, Grand Hotel Baden,
Trois-Rois Bâle, Bernerhof Berne, Kurhaus Davos-Platz,
Titlis und Sonnenberg Engelberg, National und Métropole
Genève, Beau-Rivage Ouchy, Ours Grindelwald, Jungfrau-
blick und Jungfrau Interlaken, Gibbon und Richemont
Lausanne, du Parc Lugano, Maloja-Palace Maloja, Grand
Hotel Territet, Engadinerkurm, Kurhaus, du Lac, Stahlbad
und Victoria St. Moritz, Rigi-First, Kaltbad und -Scheid-
egg, Seeligraben, Pilatus, Baur au Lac und Bellevue Zurich,
Thunerhof Thoune, Grand Hotel et Trois Couronnes Vevey
et bien d'autres encore.

2) Note de la Rédaction. Les hôtels St-Gothard, du Lac,
du Cygne, Beau-Rivage, de l'Europe, les pensions Tivoli,
Neuschweizerhaus sont-ils donc des établissements lucernois
de valeur secondaire? C'est vrai, la participation aurait dû
être plus forte, et s'il en a été autrement, ce n'est pas
faute d'exhortations et d'invitations de la part de l'éditeur.
La seconde édition sera plus complète, cela n'est pas douteux,
mais d'autre part il ne semble pas désirable que le vo-
lume contienne la totalité des hôtels grands et petits de
la Suisse.

3) Note de la Rédaction. La proposition de créer une
instance en cas de contestations (voir la fin des réflexions
de M. Guyer) ne tend-elle pas à fournir au voyageur un
moyen de défendre sa cause?

idées émises par M. Guyer-Freuler et une fois qu'il
les a bien comprises, le voyageur sait exactement
comment il doit se comporter dans ses rapports avec
l'hôtelier. S'il fait un faux-pas, qu'il s'en prenne à
lui-même, ni l'hôtelier ni l'auteur de ce remarquable
avant-propos n'y sont pour quelque chose.

On prétend que l'Anglais n'est pas à même de
parler ni de comprendre l'allemand ou le français.
Nous convenons que sur le terrain des langues
étrangères, nous ne sommes pas à la hauteur des
Suisse qui, dès leur naissance, apprennent trois langues,
mais nous ne sommes pourtant pas aussi ignorants
qu'on veut bien le dire. C'est p. ex. presque une
offense que de traduire en anglais le nom d'un hôtel,
voir même d'une rue. Si je commande par écrit une
chambre au „Black Lion“ à Aldorf, il y a cent à parier
contre un que le facteur ne réussira pas à découvrir
que ma lettre est destinée au „Schwarzer Löwe“. A
Lucerne même il n'existe pas un facteur pouvant
dire où est situé le „White Horse Hotel“, mais il
saurait parfaitement trouver le „Rössli“. *) En outre,
je proposerais que dans la prochaine édition anglaise
l'altitude fût indiquée en pieds au lieu de mètres,
afin de nous éviter, à nous pauvres Anglais, la peine
de calculs fastidieux.“

*) Note de la Rédaction. Sur ce point nous sommes
d'accord avec vous et nous avons déjà prévu cette amé-
lioration pour la seconde édition. Lors de la première, on
avait laissé à chacun le soin d'agir à son gré.

2) Note de la Rédaction. Il pourra être satisfait à ce
vœu également.

Ecole professionnelle

de la

Société Suisse des Hôteliars

à l'hôtel d'Angleterre, Ouchy-Lausanne.

Extrait du rapport présenté par le Conseil de surveillance
sur la troisième année scolaire.

(Du 15 octobre 1895 au 15 avril 1896.)

„Le nombre des demandes d'admission à l'école
professionnelle a été chaque année en augmentant;
pour le premier cours il était de 27, pour le second
de 60 et pour le dernier de 70. On peut donc con-
clure de là que l'épreuve a réussi et que l'école ré-
pond à un besoin évident. Comme pour le second
cours, il a fallu, cette année, faire un tirage basé
sur l'âge des candidats et sur leurs certificats d'école.
Il y a eu des récriminations venant de ceux qui
avaient été éliminés; mais il n'est pas possible de
contenter chacun quand l'espace dont on dispose est
restreint, que le personnel enseignant n'est pas nom-
breux et qu'on a décidé de n'admettre que des élèves
de 15 à 18 ans et possédant des connaissances suffi-
santes pour ne pas entraver les progrès de leurs
camarades. Cependant les maîtres doivent maintenant
convenir que les certificats sont souvent sujets à
caution, que parmi les élèves qui n'ont pas été admis
il s'en trouvait peut-être quelques-uns qui auraient
fait d'excellents employés et qu'enfin, pour être plus
sûr d'avoir un noyau de jeunes gens marchant bien
ensemble, il faudrait inviter tous les candidats à se
présenter à un examen d'admission qui nous per-
mettrait de mieux juger de leurs connaissances, de
leur caractère et surtout de leurs aptitudes pour la
profession qu'ils désirent embrasser. Cet examen,
sans doute, présente quelques difficultés, car l'oc-
casionnerait des frais de déplacement onéreux pour
élèves et experts, il faudrait attendre qu'il soit passé
avant de savoir si l'on est admis ou non et le nombre
des candidats serait peut-être moins élevé. Mais, d'un
autre côté, il offrirait, pour l'école, des avantages qui
compenseraient amplement tout cela et dont les élèves
eux-mêmes seraient les premiers à bénéficier; on